PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 04 août 2025

Objet : RCEA – RN 79 – Aménagement à 2x2 voies
Clermain/Ste Cécile
Phase 2 des travaux

Dans le cadre de la sécurisation de la RCEA entre Mâcon et Paray-le-Monial, **la DREAL Bourgogne Franche-Comté a lancé un chantier d'envergure pour aménager à 2 × 2 voies la RN 79 sur 3 kms entre Clermain et Sainte-Cécile**.

La première phase de travaux se termine mi-août. Celle-ci concernait l'élargissement de la RN 79 côté sud avec la réalisation des ouvrages d'art, le rétablissement de la voie communale 2 entre le bourg de Sainte-Cécile et le hameau des Bélouzards, la mise aux normes des bretelles de l'aire de la Grosne, la réalisation des protections acoustiques.

Dès le 25 août, l'opération va entrer dans une nouvelle phase avec le basculement des travaux sur la section nord du tracé marquant le lancement de nouveaux aménagements : mise au gabarit de la chaussée existante, création d'une voie d'entrecroisement entre l'échangeur de la Valouze et l'aire de Sainte-Cécile, sécurisation de la falaise à proximité de l'aire de la Grosne, adaptation et renforcement du pont sur la Grosne existant.

Ces travaux se poursuivront jusqu'au printemps 2026, avec les restrictions de circulation suivantes : circulation sur les nouvelles chaussées de la RN 79 au niveau du chantier en bidirectionnel à 50 km/h, fermeture de la bretelle de sortie Sainte-Cécile de l'échangeur de la Valouze sens Mâcon / Paray-le-Monial du 25 août 2025 au printemps 2026, fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de la Valouze sens Mâcon / Paray-le-Monial en novembre et décembre 2025, basculements de chaussée au printemps 2026 pour réalisation des revêtements définitifs (échéances pouvant évoluer en fonction des conditions météorologiques et l'avancement des travaux).

Pôle communication

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

@Prefet71
@Prefet71

Mél : communication.drealbfc@developpement-durable.gouv.fr
5 voie Gisèle Halimi BP 31269
25005 BESANCON cedex

Pour la fermeture de la bretelle de sortie de Sainte-Cécile le 25 août, une déviation sera mise en place via la sortie 5 « Cluny » en venant de Mâcon et les RD 980 et RD17.
Les différentes déviations mises en place pour la fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de la Valouze sens Mâcon / Paray-le-Monial seront communiquées ultérieurement.

Conscients de la gêne occasionnée, les services de l'État mettent tout en œuvre pour limiter les impacts du chantier sur ce secteur.

Pour rappel, pour la sécurité de tous le respect des limitations de vitesse et de la signalisation de chantier est de rigueur.

Toute l'actualité des opérations de la RCEA sur le site https://www.rcea-saoneetloire.fr/.